ART. PREMIER N° CL416

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Retiré

AMENDEMENT

N º CL416

présenté par Mme Lingemann, Mme Brocard, M. Balanant, Mme Jacquier-Laforge, Mme Desjonquères, M. Latombe et M. Mandon

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter l'alinéa 166 par la phrase suivante :

« Dans ce même objectif, l'expérimentation d'un dispositif dont les modalités seront précisées par le ministère de l'Intérieur et visant à susciter l'ambition scolaire des élèves et l'incitation à intégrer les forces de sécurité publique sera réalisée dans les territoires ruraux. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose l'expérimentation d'un dispositif semblable à "territoires éducatifs ruraux" et "les cordées de la réussite" visant à garantir aux jeunes du monde rural un pouvoir d'agir sur leur avenir et de développer une vocation pour les réserves ou plus généralement, le service rendu au pays.